

Nouvelle **écluse** pour les grands gabarits

Le début des travaux prévu pour la mi-2023

Le SPW Mobilité Infrastructures vient d'introduire une demande de permis d'urbanisme pour la construction d'une nouvelle écluse à Viesville sur le canal Charleroi-Bruxelles.

Ce projet s'inscrit dans le « Réseau Transeuropéen de Transport » qui vise à favoriser le développement fluvial sur un des axes européens majeurs de navigation. Le plan Seine-Escaut représente l'un des 30 maillons prioritaires de ce programme. Dans la région, il prévoit la mise à gabarit CEMT Va du site éclusier de Viesville.

UN PONT, TROIS VARIANTES

Une fois réalisée, l'opération autorisera le passage de bateaux allant jusqu'à 110 mètres de long et 11,40 de large, pour un poids plume de 3.000 tonnes : ils franchiront une chute de 7,55 mètres. La nouvelle écluse — 12,5m X

112,5m — sera construite au nord-est de celle déjà existante. Cette dernière, réalisée en 1956, restera d'ailleurs en service. Un nouveau bâtiment de commande, sur deux niveaux, sera implanté entre les deux ouvrages.

L'écluse déjà existante, construite en 1956, restera en service

Equippé de portes à déplacement latéral, le portique de la nouvelle écluse émergera du plateau. De nouvelles berges amont et aval permettront le garage des bateaux (trois du côté amont et un du côté aval). Le bassin de virement actuel sera agrandi pour permettre aux grands gabarits de manoeuvrer.

Enfin, un pont routier ou une passerelle de franchissement sera créé. Sa position n'est pas encore tranchée. Trois variantes sont actuellement à l'étude : l'une verrait la construction d'un ouvrage indépendant en amont de l'écluse, la seconde s'inscrirait dans le prolongement de la rue des Petits Sarts et la dernière offrirait la possibilité de créer un cheminement RAVeL et halage en site propre.

Le projet prévoit aussi des aménagements paysagers. Des plantations ainsi qu'une aire de pique-nique viendront agrémenter les lieux. Quelques places de parking seront aussi créées pour permettre l'accès du public au halage et au RAVeL. L'instruction du permis est aujourd'hui officiellement lancée. Les Pont-à-Cellois, mais également les Courcellois et les Carolos, ont jusqu'au 3 mai pour adresser leurs observations et suggestions au Collège de leur



Le projet prévoit aussi des aménagements paysagers. © ZD

commune respective. Pour autant que les feux passent au vert, le début des travaux est programmé pour la mi-2023. Le chantier devrait durer 3 ans.

GOSSÉLIES ET MARCHIENNE

AUSSI

Gosselies et Marchienne-au-Pont, les deux autres sites éclusiers du canal Charleroi-Bruxelles, subiront le même traitement : une nouvelle écluse leur permettra de monter en taille et atteindre le ga-

barit CEMT Va. Ici aussi le nouvel ouvrage voisinerait directement avec l'écluse existante. Et un bâtiment de commande flambant neuf, s'insérerait entre l'ancien et le nouvel ouvrage.

